Syndicat des CADRES & TECHNICIENS PARISIENS
la cgt
www.us-cgt-spp.org

Service de santé scolaire : NON à la Tentative de la part de la direction de modifier le cycle horaire de travail

Pétition contre les tentatives de la direction d'imposer de nouveaux cycles horaires de travail et pour une extension de la sujétion n°4 qui accorde 12 jours de congés supplémentaires pour l'ensemble des personnels travaillants au Bureau du service de santé scolaire, (l'accord cadre RTT de 2001)

Cette pétition reprend la motion adoptée à l'unanimité par plus de 25 agents lors de la réunion d'information syndicale CGT du 24 novembre 2017.
Le personnel demande:

- ✓ L'application de la sujétion prévue dans l'accord cadre eu égard à la spécificité du service de santé scolaire.
- ✓ Le rétablissement pour l'ensemble des agents des 12 jours de sujétion.
- ✓ Revalorisation de la prime de déplacement actuellement d'environ 23 euros non revalorisée depuis des années.
- ✓ Augmentation du nombre de promotion de grade dans le corps des Secrétaire Médicaux Sociaux.
- ✓ Réduction du nombre d'attribution d'école actuellement trop important par secrétaire (jusqu'à 15 écoles par agents).
- ✓ Amélioration des conditions de travail, notamment, pour la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques.
- ✓ Création d'espace de travail propre à la secrétaire (un bureau, un ordinateur…)
- ✓ L'attribution d'une NBI technicité pour les SMS travaillant en santé scolaire.
- ✓ Les agents réunis demandent des garanties sur le maintien des jours de sujétions ainsi que sur les horaires de 39 heures, et ceux-ci pour l'ensemble des agents travaillant dans le secteur scolaire.

A retourner rapidement à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer à : *Syndicat CGT des Cadres et Techniciens de la Vile de Paris* 3, rue du Château d'Eau Paris 10ème (courriel: SYNDICAT-cgt-dases@paris.fr) Cette pétition sera remise à Mr Jean-Paul RAYMOND directeur de la DASES

NOM Prénom	FONCTION/SERVICE	SIGNATURE